

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, . . . 40 c.
Réclames, — . . . 50
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAYAS-LAFITE et Cie,
Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.
Saumur : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste : 25 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10
On s'abonne :
A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGRÈL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A EWIG,
Rue Taibout, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,
10 Septembre 1877.

FUNÉRAILLES DE M. THIERS.

Samedi, dès le matin, malgré la pluie battante, la plupart des délégations des grandes villes de province s'étaient rendues à la place Saint-Georges; les étudiants s'étaient groupés place Vintimille. La circulation n'a pas été interdite devant la maison mortuaire, mais il était défendu d'y stationner.

Des tentures noires sont disposées devant la grille et dans l'allée des voitures. La décoration est, du reste, des plus simples: des cartouches aux initiales du défunt, entourés de palmes vertes, alternent avec des franges d'argent.

Des commissaires désignés par la famille et portant un brassard blanc, ont présidé au bon ordre du cortège qui s'est mis en marche à midi.

Le char mortuaire est le même qui a servi aux obsèques du duc de Morny, de M. Billault, de M. Ricard, etc.; il porte aux quatre coins des anges aux ailes d'argent et surmonté d'immenses panaches; il est traîné par six chevaux richement caparçonnés, dont les deux premiers sont tenus à la main par deux piqueurs en grande livrée.

Les cordons du poêle avaient été confiés à MM. Jules Grévy, Sylvestre de Sacy, Vuitry, Dufaure, Jules Simon et l'amiral Pothuau. Le deuil était conduit par M. le général Charlemagne, neveu du défunt, en grand uniforme, et M. Roger, du Nord. Venaient ensuite les sénateurs et un certain nombre de députés de la Chambre dissoute, puis les délégations dans l'ordre. Chaque président de délégation portait une couronne d'immortelles.

À gauche du catafalque se trouvent la légation d'Angers et celle de Belfort. À droite,

les membres de l'Académie, de l'Institut, les sénateurs et les députés.

On y a remarqué l'absence totale des conservateurs du Sénat et de l'ancienne Assemblée.

Parmi les personnes étrangères aux Chambres, on distinguait M. Alphonse de Rostchild, M. Andral et M. de Bourgoing, venus à titre tout personnel et en raison de leurs relations intimes avec la famille.

Beaucoup des anciens 363 étaient en habit noir et en cravate blanche. M. Gambetta avait sa tenue ordinaire et semblait aussi calme que dans l'ancienne galerie des Tombeaux.

Au moment du départ du cortège, le maître des cérémonies, faisant l'appel des invités, a crié à haute voix: Le Sénat! MM. Duclerc, vice-président, Jules Simon et les autres sénateurs de gauche se sont avancés.

On n'a pas vu M. le duc d'Audiffret-Pasquier, et aucun des huissiers de la haute Chambre ne précédait les membres présents.

Le maître des cérémonies a ensuite appelé, au grand étonnement de certaines personnes :

Le bureau de la Chambre des députés !!
Et MM. Grévy, Lepère, Bethmont et Savary ont pris rang exactement comme si la dissolution n'avait pas été prononcée et comme si la Chambre existait toujours!

Ce n'est pas tout. Le maître des cérémonies, auquel sans doute M. Barthélemy Saint-Hilaire et M. Calmon avaient faits la leçon d'avance, a appelé ensuite: MM. les députés!

De sorte que voilà une Chambre frappée légalement, légalement dispersée, qui prétend exister malgré la loi et continuer à former un corps dans l'Etat!

Toutefois il faut reconnaître qu'aucun de ces faux députés n'avait osé arborer ses insignes.

La députation de l'Académie française, conduite par M. de Sacy, ne venait qu'après les prétendus députés. L'Institut, habituellement jaloux de ses prérogatives, avait consenti à effacer ce qui existe devant ce qui n'est plus qu'une ombre, et peut-être pourra-

t-on le lui rappeler en d'autres circonstances.

2,000 personnes environ ont pris place dans l'église, qui n'était pas remplie et où l'on aurait pu faire entrer encore plusieurs centaines d'invités.

Dans le cortège on ne remarquait qu'un seul emblème: un drapeau couvert d'un long voile de deuil sur lequel était écrit ce mot: Belfort!

La plupart des membres du corps diplomatique s'étaient abstenus, après avoir pris conseil de leur cour. Les deux ou trois ambassadeurs ou ministres étrangers qui étaient présents, tels que le prince Orloff et Khalil-Pacha, n'étaient venus qu'à titre personnel et restaient confondus dans la foule.

Après le service religieux, le convoi a suivi avec ordre la rue Lepeletier et la ligne des boulevards. Peu de cris, peu de bottiques fermées, malgré les invitations répétées de la presse républicaine; et encore semblait-il que les commerçants qui avaient fermé leurs magasins ne l'avaient fait que par mesure de précaution, dans la crainte de quelque désordre et nullement comme manifestation d'un deuil public.

On remarquait aussi que, même parmi les hommes politiques de la gauche, les plus âgés, ceux qui avaient des précautions à prendre pour leur santé, s'étaient prudemment abstenus de se compromettre par le froid et la pluie. Ni M. Dufaure, ni M. Crémieux, ni les doyens de la gauche ne figuraient au cortège.

C'est vers la porte Saint-Denis que la foule était la plus compacte; mais, là comme ailleurs, c'est un simple sentiment de curieux qui avait attiré les spectateurs. On voulait voir le char, les chevaux empanachés et le cortège.

L'église Notre-Dame de Lorette n'a pu donner accès qu'à 850 personnes; elle était tout entière tendue de noir, même les orgues. Un immense catafalque était au centre entouré de candélabres et de torchères à la lumière verte. Quatre statues allégoriques représentant la Foi, l'Espérance, la Charité et la Religion en formaient les coins.

Plus de 500 cierges brûlaient sous la nef. Le service a été des plus solennels et n'a pas duré moins de deux heures.

Le service d'ordre était fait conjointement par la police et par les troupes. Plus de 2,000 gardiens de la paix étaient sur pied, ainsi que tous les officiers de paix des arrondissements de Paris. Il y avait, d'espace en espace, des pelotons de la garde républicaine à pied et à cheval.

Aucun désordre n'est venu interrompre cette cérémonie.

Les troupes ont été consignées toute la journée. Dès la veille, les garnisons des forts environnants, de Noisy-le-Sec et de Romainville, avaient bivouaqué non loin du Père-Lachaise et particulièrement rue des Pyrénées. Tous les chefs de corps avaient reçu l'ordre d'envoyer un détachement de chaque arme aux obsèques.

Dans la rue du Sentier, on apercevait plusieurs écriteaux sur des magasins fermés, portant cette inscription: Fermé pour cause de deuil national.

Sur la demande de M^{me} Thiers, M. Giraud, membre de l'Institut, grand ami du défunt, aurait fait une démarche auprès de M^{gr} l'archevêque de Paris pour obtenir une substitution de paroisse (la Madeleine, au lieu de Notre-Dame de Lorette) et le prier de vouloir bien officier en personne.

Son Eminence a témoigné à M. Giraud tous ses regrets de ne pouvoir accéder à sa démarche, du moment que le gouvernement se trouvait entièrement désintéressé dans la question.

D'après nos informations prises à la place Saint-Georges, M. le comte de Paris est le seul des membres de la famille d'Orléans qui se soit présenté à l'hôtel de la place Saint-Georges depuis la mort de M. Thiers.

M. le comte de Paris a laissé sa carte à l'adresse de M^{me} Thiers en chargeant une personne de sa suite de lui exprimer tous ses regrets de ne pouvoir assister aux funérailles de l'ancien ministre de Louis-Phi-

l'informa poliment de la chambre à louer, et M^{me} Martineau, revenue de son émoi et prévenue favorablement par sa timidité, lui demanda un prix si modéré qu'il s'arrangea tout de suite avec elle.

La présence d'un locataire ne changea d'abord rien aux habitudes de M^{me} Martineau. Elle lut son nom sur l'adresse des lettres qu'il recevait: il se nommait Marcel Garnier.

Il ne faisait pas de bruit; il sortait et rentrait à des heures régulières; et veillait tard dans la nuit, à la clarté d'une toute petite lampe.

La valise qu'il avait apportée n'était pas grande, et il en avait tiré plus de livres que de vêtements; encore ces livres étaient-ils vieux et si usés que le propriétaire n'avait pas dû les acheter neufs.

M^{me} Martineau constata bientôt que son locataire déjeunait chez lui d'un morceau de pain et d'un sou de lait; et, en le regardant, elle se dit qu'il devait dîner au meilleur marché possible, car il était maigre et pâle; et elle pensa que sa mère devait être bien pauvre pour qu'il fût obligé de se priver ainsi.

Toutes ces remarques lui inspirèrent tout doucement de l'intérêt pour le jeune homme, d'autant plus qu'il paraissait s'étudier à la gêner le moins possible, et qu'il la remerciait avec autant de politesse que de timidité quand elle lui ouvrait la porte ou lui rendait quelque petit service.

nétre de la chambre d'amis, et sur lequel elle avait écrit: «Chambre garnie à louer à l'année ou au mois», ne lui attira point de locataire.

La rue des Charmilles était située à l'entrée d'un faubourg, loin des quartiers brillants et animés, et les jeunes étudiants, comme les jeunes militaires, cherchaient de préférence le voisinage de leurs pairs; ceux qui n'auraient pas craint la solitude étaient effrayés par la réputation de tristesse et de misanthropie de l'hôtesse; et la chambre d'amis restait inhabitée.

Un jour pourtant, un tout jeune homme, presque un adolescent, qui errait d'un air timide dans les rues de Saint-Benoît-lez-Prés, et qui, après avoir hésité devant bien des écriteaux placés dans les rues-bruyantes, avait fini par arriver dans la rue des Charmilles, s'arrêta devant la maison de M^{me} Martineau.

Il considéra l'écriteau, la fenêtre, la maison, la rue avec ses petites maisons bourgeoises entrecoupées de jardins dont la verdure pendait ou se penchait par-dessus les murs, et, soupesant par un mouvement instinctif d'inquiétude son léger portemonnaie, il se décida pourtant, avec un soupir, à soulever le marteau de la porte.

M^{me} Martineau vint ouvrir.

À la vue d'un inconnu, sa figure exprima la surprise et peut-être la défiance, ce qui troubla le jeune homme et le fit rougir comme un enfant.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA BIBLIOTHÈQUE

DE FEU MARTINEAU.

(Suite.)

Pourtant M^{me} Martineau était loin d'être riche, on même d'avoir amplement de quoi vivre; et il fallait qu'elle fût bien sobre pour se contenter de l'ordinaire qui lui était imposé par la nécessité.

Les petits tricots se vendaient, mais le travail des femmes est si peu payé! le sien ajoutait quelques sous par jour au peu qui avait échappé à la famille Bergmann, et il n'était plus question pour elle de se montrer généreuse et de faire des charités; elle avait à peine assez pour elle.

C'était ce qui lui semblait le plus dur. Elle aurait pu, sans parler de la bibliothèque dont la vente l'aurait enrichie, tirer un assez bon prix de sa maison, qui était jolie, bien distribuée, solidement construite, et accompagnée d'un joli jardin où les merles siffaient tout l'été. Mais elle

Pendant plus d'un an, l'écriteau pendu à la te

lippe et de l'ancien ami de la famille d'Orléans.

On assure que vendredi les différentes lignes de chemins de fer ont amené à Paris environ 25,000 individus venus de toutes les parties de la France, pour assister aux obsèques de M. Thiers.

Pourtant il faut aussi constater que le mouvement des départs a été considérable et que beaucoup de Parisiens ont quitté Paris. La proportion des voyageurs sur l'Ouest seul a été augmentée de 50 0/0.

Chronique générale.

Nous sommes en mesure d'affirmer que le manifeste de M. Thiers n'existe pas; des notes seulement transcrites par M. Aude, son secrétaire, indiquent le plan qui aurait été suivi dans la rédaction définitive.

L'administration municipale de Bordeaux paraissant décidée à ne voter aucun crédit pour la réception du Maréchal, plusieurs personnes notables de la ville se sont spontanément réunies en comité, afin de recueillir, par des souscriptions particulières, la somme nécessaire pour que l'accueil fait au chef de l'Etat par la ville de Bordeaux soit à la fois digne d'elle et de lui.

Les membres du comité, vu l'urgence, se sont présentés à domicile pour recueillir les souscriptions, et ont été partout reçus avec empressement.

La Société d'horticulture de Bordeaux a décidé, à l'unanimité, qu'une gigantesque corbeille de fleurs serait offerte au Maréchal, au moment de son arrivée.

On sait que M. Thiers avait réuni à l'hôtel de la place Saint-Georges une nombreuse collection de curiosités.

On sait aussi qu'après la démolition de cette maison célèbre, les objets artistiques furent volés par les bons ouvriers de la Commune, vendus et éparpillés un peu chez tous les marchands de bric-à-brac.

Lorsque M. Thiers se fut rendu maître de Paris, naturellement il fit rechercher par la police chez les marchands ses précieux bibelots.

Or, chose curieuse, quand la récolte fut terminée, la collection se trouva considérablement augmentée.

M. Thiers avait une marque particulière gravée ou imprimée sur tous ses bronzes, ses marbres, ses faïences. Les marchands l'avaient imitée et appliquée sur d'autres objets dont ils espéraient ainsi augmenter la valeur. Pas un d'eux n'osa confesser la supercherie.

Et voilà comme quoi M. Thiers se trouva, après la Commune, possesseur à la fois d'un hôtel agrandi et d'une collection plus nombreuse d'objets d'art.

Marcel, de son côté, faisait aussi ses observations. Il remarqua que sa propriétaire, la propriétaire d'une maison qui indiquait l'aisance, faisait son ménage elle-même; et, étant entré dans la cuisine pour chercher de l'eau pendant que M^{me} Martineau faisait cuire son dîner, il trouva qu'elle se nourrissait aussi mal que lui-même. La jeunesse est prompt et quelquefois sévère dans ses jugements. — Vieille avaré ! se dit Marcel Garnier.

Il revint sur cette opinion un jour qu'il la vit donner une bouteille de vin à une pauvre femme pour son mari malade.

M^{me} Martineau ne buvait que de l'eau, et elle donnait son vin aux pauvres; elle n'était donc pas aussi avaré qu'elle en avait l'air? Il devait y avoir quelque chose là-dessous.

Et Marcel, soit curiosité, soit bienveillance naturelle, ou besoin de faire réparation à sa vieille propriétaire pour ses soupçons injustes, rechercha les occasions de lui être utile.

Il s'offrait pour lui faire ses courses quand il pleuvait, pour lui porter ses fardeaux, pour réparer tel ou tel objet cassé; il ne se bornait plus à la saluer sur l'escalier, il échangeait avec elle quelques phrases de politesse; peu à peu ils firent connaissance, et il vint un jour où Marcel raconta son histoire à M^{me} Martineau.

Ce fut un jour où il était si pâle et paraissait si malade que son hôtesse s'informa de sa santé avec

La mort de M. Thiers rend vacante une Toison d'or. Le roi Amédée lui avait accordé cette décoration le 14 septembre 1874.

Les *Tablettes d'un Spectateur* donnaient vendredi la nouvelle que des démarches avaient été faites vers plusieurs directeurs de théâtres, pour les engager à faire relâche, le jour de l'enterrement de M. Thiers.

Dans sa réunion de vendredi, le conseil des ministres a examiné la question de savoir si les scellés seraient apposés sur les papiers de M. Thiers.

Le conseil a décidé qu'en considération de la haute personnalité de M. Thiers, les scellés ne seraient pas apposés; M. Andral, vice-président du conseil d'Etat, qui avait avec M. Thiers des relations d'amitié, a été chargé d'une démarche auprès de M^{me} Thiers pour la prier de livrer spontanément les papiers qui pourraient intéresser l'Etat.

M. Andral, qui était dans sa propriété de Châteauneuf, près de Saint-Aignan (Loiret-Cher), a été appelé en effet par dépêche télégraphique et est arrivé mardi soir en même temps que M. Calmon, venu de Châteauneuf-Renaud.

Il s'est rendu à Saint-Germain, près de M^{me} Thiers, et lui a fait part des intentions du gouvernement.

Nous pouvons affirmer, dit la *Défense*, que M. Jules Simon s'est opposé à l'exposition de M. Thiers en chapelle ardente; il aurait, au besoin, réclamé un enterrement civil. M^{me} Thiers a répondu que si les amis de M. Thiers pouvaient disposer de sa mémoire au point de vue politique, elle était libre de disposer du corps de son mari, chez elle; et elle envoya chercher M. Aldrophe, architecte, pour faire ériger la chapelle ardente.

LA GRANDEUR DE M. THIERS.

M. Gambetta disait, il y a quelques jours, dans la *Republique française* :

« C'EST PENDANT CES DEUX ANNÉES, 1872 et 1873, QUE M. THIERS FUT VRAIMENT GRAND. »

Puisque M. Gambetta pense que M. Thiers fut vraiment grand, voyons ce que M. Gambetta écrivait sur la politique de M. Thiers pendant cette période de sa *vraie grandeur* :

« Politique équivoque et plus favorable aux intrigues monarchiques qu'aux institutions républicaines.
» Pouvoir incertain, hésitant et pusillanime qui a compromis la plus belle des situations à force de transactions et de faiblesses.
» Qui pourrait découvrir la réalité de la République dans un régime qui nous montre la souveraineté du peuple confisquée ;

un air d'intérêt qui le mit en confiance.

Il souffrait de l'estomac, la tête lui tournait, il n'avait pas pu aller dîner; il espérait que ce ne serait rien, car il n'avait pas le temps d'être malade.

M^{me} Martineau le laissa gagner sa chambre, mais elle l'y rejoignit cinq minutes après avec un de ces excellents cordons qu'elle savait si bien fabriquer au temps jadis, et dont il lui restait encore une petite provision.

Et quand elle vit le jeune homme un peu réconforté, elle lui déclara que puisqu'il allait mieux, il ne fallait pas qu'il se couchât l'estomac vide, et elle l'invita à partager son dîner.

Marcel était tout confus, mais il avait faim, et l'invitation était faite d'une manière si maternelle qu'il ne put la refuser.

Il dina donc, assis à la place où s'asseyait naguère feu Martineau; et si M^{me} Martineau ne put se défendre d'un serrement de cœur en voyant cette place remplie, elle sut dissimuler sa tristesse et faire bon visage à son hôte.

Inutile de dire que ce ne fut pas son ordinaire qu'elle servit à Marcel; elle et lui firent ce soir-là un bon dîner, ce qui ne leur était pas arrivé depuis bien longtemps.

Et quand ils se séparèrent M^{me} Martineau, tout émue des confidences que venait de lui faire le jeune homme, lui tendit la main en lui disant :

» Les mandataires s'arrogeant le droit de supprimer tels ou tels de leurs mandats ;
» Le suffrage universel traité en suspect ;
» Quarante-trois départements en état de siège ;
» La dictature du sabre dans Paris ;
» Des journaux républicains suspendus ou supprimés sans jugement ;
» La guerre aux franchises municipales des grandes villes déclarée et commencée ;
» Une politique implacable, quand le sang de la patrie a déjà coulé par tant de blessures, préférée à une politique d'apaisement ;
» Les royalistes dans tous les emplois ;
» Les républicains tenus à l'écart ;
» Et tout cela, longtemps après le rétablissement normal du pays ;
» Et tout cela, sans que nous apercevions le terme d'un provisoire qui paralyse le travail, met le commerce aux abois, encourage l'esprit de faction, et laisse la France, éreintée, à le merci de l'imprévu ?
» Ce tableau est-il chargé ? Ah ! plutôt au ciel qu'on pût me prouver que j'exagère !
» Voilà donc ce que couvre ce beau nom : la République ! N'est-ce pas là un mal immense ? »

Rappelons comme un curieux souvenir les paroles de M. Thiers niant, en 1870, les forces militaires de la Prusse :

« On vous présentait l'autre jour des chiffres de 4,200, de 4,300, de 4,500,000 hommes comme étant de ceux que les différentes puissances peuvent mettre sous les armes. Eh bien ! ces chiffres-là sont parfaitement chimériques... »

La Prusse, selon M. le ministre d'Etat, nous présenterait 4,300,000 hommes. Mais, je le demande, où a-t-on vu ces forces formidables ? La Prusse, combien d'hommes a-t-elle portés en Bohême, en 1866 ? 300,000 environ... C'est que, messieurs, il ne faut pas se fier à cette fantasmagorie de chiffres... ce sont là des fables qui n'ont jamais eu aucune espèce de réalité. (Approbation autour de l'orateur. (Donc, qu'on se rassure, notre armée suffira pour arrêter l'ennemi. Derrière elle « le pays aura le temps de respirer » et d'organiser tranquillement ses réserves. Est-ce que vous n'aurez pas toujours deux ou trois mois, c'est-à-dire plus qu'il ne vous en faudra pour organiser la garde nationale mobile et utiliser ainsi le zèle des populations ? D'ailleurs, les volontaires afflueront. Vous vous défiez beaucoup trop de votre pays... »

Rappelons, en même temps, les paroles de M. Thiers, qui seront la condamnation éternelle de M. Gambetta :

Voici ce qu'il disait, le 30 octobre 1870, aux membres de la Défense nationale :

« Si j'ai un conseil à vous donner, acceptez l'armistice, même sans ravitaillement, afin de pouvoir convoquer une Assemblée sous le plus bref délai possible, et, à l'aide de cette Assemblée, d'arriver à traiter des conditions de la paix.
» Je ne crois pas que la situation du pays

et des armées soit telle que la continuation de la lutte puisse amener un bon résultat. Aujourd'hui la paix vous coûtera l'Alsace et deux milliards; plus tard, indépendamment des maux et des souffrances de la guerre, la paix vous coûtera l'Alsace, la Lorraine et cinq milliards. »

Et, le 2 novembre, il renouvelait cette même déclaration en disant à M. Jules Favre :

« Aujourd'hui, je crois que nous obtiendrons la paix aux conditions suivantes : l'Alsace et deux milliards. Plus tard, nous aurons à subir des ruines nouvelles et plus considérables. Les Allemands nous demandent certainement l'Alsace, la Lorraine et cinq milliards. Eh bien ! dans ces conditions, je crois qu'il est préférable d'accepter la paix maintenant. »

On essaie encore, dans la plupart des journaux des 363, de lancer M. Grévy comme successeur de M. Thiers et prétendant à la Présidence éventuelle de la République.

Mais le *Mot d'Ordre* met son veto : « Mais M. Grévy ne représentera que les vœux et le tempérament politique de cette bourgeoisie qui semblait incarnée tout entière dans l'ancien ministre de la monarchie censitaire, et pour laquelle il avait inventé cette utopie gouvernementale qui s'appelle la République conservatrice. »

Etranger.

Prusse. — On télégraphie de Berlin à la *Gazette de Cologne* :

« D'après des renseignements dignes de foi qui sont parvenus ici, la mort de M. Thiers a produit une profonde impression dans l'entourage de l'empereur Guillaume. On dit que l'empereur a fait exprimer ses regrets à la veuve de l'homme d'Etat français. »

Rome. — Le Pape a éprouvé jeudi soir une légère défaillance, mais sans caractère alarmant. Vendredi il s'est levé et s'est mis au travail. La faiblesse continue.

Autriche. — Dans nos cercles politiques, la nouvelle d'une entrevue à Salzbourg entre le prince de Bismarck et le comte Andrássy se confirme.

Vienne, 8 septembre. On nous annonce, de source certaine, que par suite d'un arrangement entre la Prusse et la Russie, le gouvernement allemand ferait occuper Varsovie par un corps d'armée de 50,000 hommes, dans le cas d'un soulèvement de la Pologne.

Le bruit de la mort du Pape a couru de nouveau hier. D'après des informations

— Bonne nuit, mon cher enfant !

Pauvre Marcel ! il était orphelin depuis dix ans et il en avait dix-huit.

Un parent éloigné, qui lui servait de tuteur, lui avait obtenu une bourse dans un collège, et, ses études finies, l'avait envoyé à Saint-Benoît-lez-Prés, où il lui avait trouvé un petit emploi de commis.

L'emploi était peu payé, si peu, que Marcel, pour pouvoir acheter quelques livres afin de compléter ses études et d'arriver un jour à une position plus conforme à ses goûts, était obligé de dîner chez un petit marchand de vin, et de déjeuner de la manière que M^{me} Martineau connaissait.

Elle n'eut pas de peine à comprendre qu'il n'était malade que de faim, et elle se promit de ne pas laisser les choses continuer ainsi.

Le lendemain, ayant rassemblé tout son courage, elle lui demanda ce qu'il payait à sa pension, et, après avoir un peu réfléchi, elle lui offrit de partager ses repas.

— Sans dépenser davantage, lui dit-elle, vous aurez une nourriture plus saine; moi, je n'aurai pas plus de peine à m'occuper de deux personnes que d'une; j'en ai eu l'habitude longtemps, quand j'avais mon pauvre mari...

Elle ajouta quelques mots sur sa vieillesse, sur son isolement, fit entendre que la société de Marcel lui ferait plaisir; elle finit par le décider à ac-

cepter.

A partir de ce jour, M^{me} Martineau reprit intérêt à la vie. Elle aimait à faire causer Marcel, à lui faire raconter ses souvenirs d'enfance, à l'entendre parler de ses parents, à l'interroger sur ses projets d'avenir.

Il ne voulait pas rester où on l'avait mis; il voulait étudier, s'instruire, devenir un savant, faire des travaux utiles... Mais il avait plus de peine des travaux utiles... Mais il avait plus de peine qu'un autre, parce que les livres lui manquaient; il ne pouvait en acheter que très-peu, et encore c'étaient de vieux livres où il manquait bien des choses... S'il pouvait se procurer les dernières éditions !

Il allait quelquefois étudier à la bibliothèque de la ville; mais c'était rare, parce que son travail le retenait d'ordinaire précisément aux heures où la bibliothèque était ouverte.

N'importe ! il était bien décidé à venir à bout de tous les obstacles : il y mettrait le temps, mais il arriverait !

A la suite de ces entretiens, la veuve devint plus soucieuse.

Ce jeune étudiant si laborieux, si courageux, qui faisait penser à feu Martineau, qui avait pu lui ressembler quand il avait dix-huit ans.

(La suite au prochain numéro.)

prises à une source certaine, nous pouvons affirmer que ce bruit était faux. L'état de santé du Pape est toujours le même, et semble même s'être amélioré.

Le *Monde* a en effet reçu de Rome la dépêche suivante :

« Le Pape a reçu samedi matin les pèlerins du diocèse d'Angers. Il a recommandé de prier avec persévérance et de demander à Dieu le courage et le conseil dans les épreuves présentes.

« Et au sujet des prochaines élections en France, il a exhorté les catholiques à être des hommes supérieurs aux passions et aux luttes des partis, et résolu à résister aux ennemis de l'Eglise, lesquels ne peuvent qu'amener une anarchie dont profiteraient pour écraser la France ses ennemis extérieurs. »

Guerre d'Orient.

On lit dans une correspondance télégraphique publiée par le *Daily Telegraph* :

La situation de l'armée russe en Bulgarie est devenue tellement grave que tous les projets d'opérations offensives, en vue de franchir une seconde fois les Balkans, sont définitivement abandonnés, et que tous les efforts des généraux russes se bornent à se garantir contre une défaite écrasante de la part de l'armée turque. Les revers éprouvés pendant ces dix derniers jours ont singulièrement découragé les troupes, et des symptômes d'insubordination se manifestent déjà. Le grand-duc Nicolas a été salué par les cris : « A bas les imbéciles ! donnez-nous de bons généraux et nous nous battons comme il faut ! » Jusqu'ici on a fermé les yeux sur ces atteintes portées à la discipline, parce qu'on craint que des mesures de sévérité appliquées mal à propos ne transforment le mécontentement en mutinerie. Dans la dernière affaire sur le Kara-Lom, le grand-duc Vladimir a été obligé d'abandonner le bagage de son camp personnel, ses équipages, etc.

L'administration russe a conclu des marchés pour l'établissement d'un chemin de fer de Fratescht à Simniza et d'un tramway de Bucharest à Simniza.

Les réserves, pour appuyer les troupes russes qui combattaient sur différents points dans les lignes de défense, étaient si peu nombreuses la semaine dernière, que le corps spécialement destiné à protéger le czar, et qui d'une division s'est fondu en une simple brigade, a été envoyé au feu sur l'ordre de l'empereur, et que Sa Majesté est restée seule avec son état-major et son escorte, à la distance d'une journée de marche de l'ennemi.

Kossuth, parait-il, est persuadé que la guerre actuelle, entre les Russes et les Turcs, ne résoudra pas la question d'Orient d'une façon définitive. Selon lui, c'est dans le rétablissement de la Pologne que réside le nœud de la question.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Fontevault. — Dimanche 16 septembre, fête de Notre-Dame des Sept-Douleurs, aura lieu le pèlerinage de Notre-Dame de Pilé à Fontevault.

La grand-messe sera à 10 heures ; le soir, à 8 heures, vêpres, suivies de la procession au sanctuaire du pèlerinage, où il y aura sermon et bénédiction solennelle. A la chute du jour, illumination et chants en l'honneur de la sainte Vierge.

Poitiers. — Nous lisons dans le *Journal de la Vienne* de samedi :

« Les préparatifs pour la réception du Maréchal à Poitiers sont poussés avec la plus grande vigueur.

« La place d'Armes est entourée de poteaux peints entre eux par des chaînes destinées à recevoir des verres de couleurs ; en même temps les ouvriers de M. Huguet-Kerner, chargé de la décoration de la ville, ont dressé à l'entrée de la rue de la Préfecture deux mâts au haut desquels flotteront des oriflammes.

« Dans la cour d'honneur de la Préfec-

ture, qui présentera le soir un coup d'œil féerique, les préparatifs sont presque achevés.

« A l'Hôtel-de-Ville, on pose les moulures en carton-pâte et les peintres peignent les plafonds.

« Les tableaux destinés à orner le cabinet du maire, des salles des mariages, des fêtes et du Conseil seront remplacés, provisoirement, par des papiers s'harmonisant avec les plafonds.

« La présentation des autorités et des députations des communes, à la salle des Pas-Perdus, est définitivement fixée à 3 heures de l'après-midi.

« A sa sortie du Palais-de-Justice, le Maréchal visitera l'Hôtel-de-Ville et se rendra à Blossac, où il passera la revue des troupes de la garnison, des gendarmes de l'arrondissement de Poitiers, des pompiers de la ville et de plusieurs localités voisines.

« Au moment où le train présidentiel entrera en gare, le Maréchal sera salué de 24 coups de canons par une batterie postée près de là.

« Le Maréchal se rendra également à la cathédrale où il sera reçu par M^r Pie. »

Mouvement de troupes. — Le 20^e régiment d'artillerie qui était allé au Ruchard pour les exercices de tir a quitté jeudi le camp pour revenir à Poitiers afin de prendre part à la revue que le Maréchal passera le 14.

La 1^{re} colonne est arrivée vendredi à Poitiers ; la 2^e et la 3^e colonnes samedi.

Le détachement du 2^e chasseurs qui vient de servir d'escorte au commandant en chef du 42^e corps, dans la Haute-Vienne, est également arrivé à Poitiers, et il est possible qu'il se trouve à la revue.

Les deux batteries du 33^e régiment arrivées de Niort lundi dernier, ont quittés samedi Poitiers pour se rendre au Ruchard par Châtelleraut et Sainte-Maure. Il se pourrait, toutefois, que, par suite de dispositions nouvelles, elles recussent en route l'ordre de se diriger vers Tours pour la réception du Maréchal.

Comice agricole à Loudun, le samedi 15 le dimanche 16 septembre 1877. — Réduction de 40 p. 0/0 sur le prix ordinaire des places.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée a l'honneur d'informer le public, qu'à l'occasion du comice agricole et des fêtes qui auront lieu à Loudun le samedi 15 et le dimanche 16 septembre, il sera délivré au départ de Poitiers, Saumur, Bressuire et Tours et de toutes les gares intermédiaires comprises entre ces points et Loudun, les samedi 15 et dimanche 16 septembre, des billets aller et retour avec réduction de 40 0/0.

Ces billets sont valables pour le retour jusqu'au premier train du 17 du même mois.

Bains de mer des Sables-d'Olonne. — Voyage à la mer. — Dernier train de plaisir à l'occasion de la clôture des bains, samedi 15 et dimanche 16 septembre. — Feu d'artifice. — Retraite aux flambeaux.

La Compagnie des chemins de fer de la Vendée organise un dernier train de plaisir à l'occasion de la clôture de la saison des bains de mer aux Sables-d'Olonne.

Les trains, qui partiront de Tours, Poitiers et Saumur, comprendront seulement des voitures de 2^e et 3^e classe.

Le prix (aller et retour) de Saumur et des gares intermédiaires entre Saumur et les Trois-Moutiers inclus (Chacé, Saint-Cyr-en-Bourg, Montreuil-Bellay, en Maine-et-Loire) est de 15 fr. en 2^e classe, et 10 fr. en 3^e classe.

Le départ aura lieu de Saumur samedi 15 septembre, à 7 h. 40 du soir ; de Chacé à 7 h. 49 ; de Saint-Cyr-en-Bourg à 7 h. 57 ; de Montreuil-Bellay à 8 h. 15.

Arrivée aux Sables-d'Olonne, dimanche, à 5 heures du matin.

Au retour, un train partira des Sables-d'Olonne dimanche, à 10 heures 40 du soir. Arrivée à Saumur lundi matin, à 9 heures 40.

Pendant les billets à prix réduits seront valables, à l'aller comme au retour, pour tous les trains réguliers du dimanche et du lundi.

LE MÉDECIN A LA MAISON.

Les morts subites. — Je n'ai jamais vu tant de morts subites que ce mois. Les journaux

en relatent quelques-unes, celles qui ont lieu sur la voie publique, mais ce n'en est qu'une minime partie. Il ne s'agit pas, comme on le dit vulgairement, de la rupture d'anévrysmes ; il n'y a pas une mort sur dix, en ce moment, qui reconnaisse cette cause ; celles dont je parle sont des terminaisons très-brusques de maladies fort courtes, et l'on pourrait leur contester le nom de subites.

Elles ont une évolution qui est ordinairement la suivante : une personne a eu très-chaud, elle est incommodée depuis un jour ou deux tout au plus ; malgré cela elle est allée à ses occupations ordinaires, à son bureau, à son magasin, puis elle a voulu, quoique sans appétit, manger comme à l'ordinaire.

Tout à coup elle se trouve très-mal, sa respiration devient anxieuse, elle réclame un médecin à la hâte. Quand le médecin arrive, tout est fini ou bien il n'y a plus rien à tenter, la mort survient par asphyxie.

L'explication de ces accidents consiste en ce que la chaleur a affaibli, paralysé en partie l'énergie des nerfs vaso-moteurs qui ont charge de rétrécir les artérioles du cerveau ; de là un afflux de sang à cet organe et une congestion, lente, progressive, qui n'atteint son point culminant qu'après un certain nombre d'heures.

Au moment de la crise, on est pris de trop court pour faire quelque chose d'utile, mais si la victime s'était inquiétée de la lourdeur de tête qu'elle éprouvait auparavant, il lui aurait suffi de se mettre à la diète et au repos pour que tout rentrât dans l'ordre.

AOÛT 1877. D^r X...

Pour les articles non signés : P. GODERT.

Publications de mariage.

Gaston-Edmond Mathieu, lieutenant au 13^e d'artillerie, détaché à l'École de Saumur, et Félicité-Eugénie Vergne, sans profession, de Nancy.

Alphonse Carré, cordonnier (veuf), et Marguerite-Léonie Viol, domestique, tous deux de Saumur.

Charles-Marie-Raymond Leddet, substitut du procureur de la République, de Mamers (Sarthe), et Armandine-Jeanne Quantin, sans profession, de Pincé (Sarthe).

Un MANTEAU d'officier a été trouvé, vendredi soir, au Cirque américain. S'adresser au bureau de l'*Echo Saumurois*.

INSTITUTION DE JEUNES FILLES.

Lundi 10 septembre, ouverture d'une nouvelle institution de jeunes filles dirigée par M^{mes} DELIMON et GAURON.

Cours gratuits d'anglais et de musique vocale.

Saumur, Porte du Bourg, 77.

La rentrée du pensionnat Saint-André, rue des Pains, n° 22, aura lieu mercredi 12 septembre pour les plus jeunes élèves ; la grande rentrée se fera le lundi 17.

AVIS

Les Grands Magasins du Printemps de Paris ont l'honneur de donner avis que leur magnifique Album illustré des Modes d'Hiver, en langues française, italienne, allemande et hollandaise, est actuellement sous presse. Il paraîtra vers la fin du mois de septembre et sera envoyé à toutes leurs honorables Clientes, sans demande préalable.

Les Dames qui, n'étant pas en relations d'affaires avec cette Maison, désireraient néanmoins recevoir l'Album GRATIS et FRANCO, n'ont qu'à en faire la demande par carte postale ou lettre affranchie adressée à

Monsieur JULES JALUZOT, Grands Magasins du Printemps, Paris.

Nous signalons à l'attention des esprits curieux et lettrés un livre fort intéressant que vient de publier l'éditeur Calmann Lévy, le *Meurtre du 21 janvier 1793*, par M. le baron de Vinck d'Orp. L'ouvrage est orné des plus curieuses gravures du temps et contient des documents qui étaient introuvables et inconnus à la Bibliothèque nationale. L'auteur les a découverts, en 1856, à Bruxelles. Cette édition grand in-8° Jésus, imprimée par la maison Claye, sur papier de Hollande, est une véritable curiosité typographique destinée à prendre place dans toutes les bibliothèques d'amateurs.

Refusez les contrefaçons.

N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poulmons, nerfs, chairs et os ; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac ; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursofflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88 000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castles-tuart, le duc de Pluskov, Madame la marquise de Brehan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 63,476.

M. le curé Comparat, de dix-huit ans de *Gastralgie*, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 47,422.

ÉPUISEMENT. — Baldwin, de délabrement le plus complet, de paralysie des membres par suite d'excès de jeunesse.

Cure N° 76,448.

Verdon, 16 janvier 1872. Depuis 5 ans, je souffrais de maux dans le côté droit et dans le creux de l'estomac, de mauvaises digestions, etc. — Je n'hésite pas à vous certifier que votre *Revalescière* m'a sauvé la vie.

ERNEST CATTÉ, Musicien au 63^e de ligne.

Cure N° 62,986.

M^{lle} Martin, d'aménorrhée, Suppression des Règles et Danse de Saint-Guy, déclarée incurable, parfaitement guérie par la *Revalescière*.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 12 kil., 60 fr. — Les *Biscuits de Revalescière* enlèvent toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c. ; de 24 tasses, 4 fr. ; de 48 tasses, 7 fr. ; de 576 tasses, 60 fr. ; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c. ; avec vanille, 2 fr. 40 c., déposé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digeste et nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la tasse, preuve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste. — Dépôt à Saumur, chez M. COMMON, rue Saint-Jean ; M^{me} GONDRAND, rue d'Orléans ; M. BRASSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDINE, rue St-Jean ; M. J. RUSSON, quai de Limoges ; et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^e, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (653)

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (août 1877), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Texte.

La Justice. — La Bibliothèque de feu Martineau, nouvelle (suite et fin). — Haydn et le marchand de musique. — Ancienne maison arabe, au Caire. — Des Associations de prévoyance de l'Angleterre. — La Rafale. — Musée du Louvre: la Porte de Crémone. — Les Laboratoires de zoologie maritime; Vimereux. — L'At-Méidan, grande place de Trébizonde. — Un Moyen comique employé en Kabylie contre les singes voleurs. — Population du Brésil. — Résumé des pertes matérielles des guerres de 1853 à 1866. — Sculpture en bois. — Saint Sébastien. — Des Femmes instruites; une Surprise, anecdote. — Iconoclastes ou briseurs d'images. — Prix de la Société d'encouragement pour l'industrie nationale. — Académie de peinture en France au dix-huitième siècle. — Quelques

principes d'architecture. — La Vallée de Saint-Nicolas, dans le haut Valais. — Cerfs indigènes et étrangers. — Paresse et passion, anecdote. — La Vie sincère, souvenirs (suite). — Moyen de prendre l'empreinte des plantes. — Le Bûcheron et le santal. — Horloge de style espagnol. — Les Cris de Paris (seizième siècle). — Les Caravanes en Afrique. — Utilité du châtimement. — La Truffe et ses organes reproducteurs.

Gravures.

La Justice, fresque par Raphaël, au Vatican. — Façade d'une maison au Caire. — La Falaise, peinture par Van-Marke. — La Porte Stranga, au Musée du Louvre. — L'At-Méidan, à Trébizonde. — Panneau sculpté appartenant à M. Poule. — Saint-Sébastien, sculpture par Gauthier. — Les Iconoclastes, à Anvers, en 1566, d'après une estampe du seizième siècle. — Le Village de Saint-Nicolas (Suisse). — Jardin zoologique d'acclimatation: les Cerfs. — Horloge de style espagnol, par M. Zuloaga. — Organes reproducteurs de la truffe (3 fig.).

En dépit des préoccupations politiques, l'Univers Illustré est de plus en plus en faveur auprès des personnes de goût, qui sont sûres d'y trouver de très-remarquables gravures et une charmante distraction littéraire. Ce rare privilège, qui lui fait grand honneur, l'Univers Illustré le doit aux soins incessants qu'il apporte à la composition de sa partie artistique, ainsi qu'au talent de ses rédacteurs. Pour ne parler que de la Guerre d'Orient, nous pouvons faire remarquer que l'Univers Illustré a déjà consacré aux événements russo-turcs un grand nombre de planches d'actualité d'un vif intérêt, parmi lesquelles plusieurs ont fait sensation. Quant à la partie littéraire, tout étant attrayant et varié, elle sait observer toujours la plus irréprochable moralité. Cela explique facilement le succès de l'Univers Illustré, qui offre, en outre, de belles PRIMES GRATUITES à ses abonnés.

Un numéro spécimen, contenant les détails relatifs aux PRIMES GRATUITES, est envoyé franco à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

Abonnements: Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Pour l'é-

tranger, les taxes postales en sus. — Bateaux: 3, rue Auber (place de l'Opéra).

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 11 juin 1877

Départs de Saumur:		Arrivées à Poitiers:	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 —	
7 — 40 —		11 — 41 —	

Départs de Poitiers:		Arrivées à Saumur:	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — soir.		7 — 39 —	
6 — 15 —		11 — 20 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 8 SEPTEMBRE 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		
3 %	71	10	50	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	725	12	50	Canal de Suez	693	73	1	25
4 1/2 %	99	75		Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	635			Crédit Mobilier esp.	538	50	10	
5 %	106		25	Crédit Mobilier	140			Société autrichienne	585	10		
Obligations du Trésor, t. payé.	487	50	50	Crédit foncier d'Autriche	570	5		OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	328	75		Charentes, 500 fr. t. p.	152	30	50	Orléans	328	75		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	487	50		Est	625			Paris-Lyon-Méditerranée	327	25		
— 1865, 4 %	509		50	Paris-Lyon-Méditerranée	1017	50	50	Est	343			
— 1869, 3 %	383	50	1	Midi	757	50	50	Nord	320	25		
— 1871, 3 %	370			Nord	1246	25	1	Ouest	323			
— 1875, 4 %	492	50	50	Orléans	1065		50	Midi	323			
— 1876, 4 %	479	50		Ouest	687	50	50	Charentes	327	50		
Banque de France	3100		10	Vendée, 500 fr. t. p.	1335			Vendée	135			
Comptoir d'escompte	645		5	Compagnie parisienne du Gaz	1335	10		Canal de Suez	540			
Credit agricole, 200 f. p.	378	75		C. gén. Transatlantique	503	50						
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	375											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 juin 1877)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 30 minutes du matin	express-poste, (s'arrête à Angers), omnibus-mixte
6 — 45 —	omnibus
9 — 1 —	omnibus-mixte
1 — 36 —	soir, express, omnibus (s'arrête à Angers)
4 — 10 —	
7 — 15 —	
10 — 37 —	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 30 minutes du matin	direct-mixte, omnibus
8 — 31 —	omnibus
9 — 40 —	express
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte
4 — 44 —	omnibus-mixte
10 — 38 —	express-poste, omnibus

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 45.

Etude de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE

A L'AMIABLE, En totalité ou par lots,

PROPRIÉTÉ DU BOIS

Située commune d'Allonnes, Comprenant bâtiments d'habitation et d'exploitation, terres, prés, pâtures, vignes et bois taillis, d'une contenance totale de 18 hectares 47 ares environ. S'adresser, pour tous renseignements, à M^e DENIEAU, notaire à Allonnes, et, pour traiter, à M. COMPAIGN-CHATRY, propriétaire à Bourgueil. (480)

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1878, **PORTION DE MAISON**

AVEC MAGASIN ET SALON, Situés rue du Marché-Noir, occupés actuellement par M. Favreau.

A LOUER DE SUITE

APPARTEMENT

Rue du Petit-Mauré. S'adresser à M. RIVAUD, aux bains.

A CÉDER

Pour cause de santé, **UNE BOULANGERIE**

BIEN ACHALANDÉE, Avec bonne clientèle, Située à Doué-la-Fontaine.

S'adresser à M. GUICHOU, qui l'exploite. (471)

A VENDRE

La collection cartonnée de la MODE ILLUSTRÉE, depuis 1860 jusqu'à 1871. S'adresser au bureau du journal.

GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS

28, rue de la Tonnelles, 28, SAUMUR.

MM. BIZERAY ET LECOMTE donnant une nouvelle extension au comptoir des ROBES et CONFECTIONS, demandent de bonnes ouvrières. — Se présenter de suite.

ROB

BOYVEAU-LAFECTEUR

Médication Dépurative

Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.

La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces derniers le **Rob Boyveau-Lafecteur** a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition **exclusivement végétale**.

Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs délicats, remplace avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de salsepareille et les préparations à base d'iodure de potassium ou de mercure.

Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'empire de Russie.

Le **Rob Boyveau-Lafecteur** est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scrofuleuses, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis.

Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'iodure quand on en a trop pris.

Dépôt général du **Rob Boyveau-Lafecteur**, à Paris, rue Richer, 42.

Dans toutes les Pharmacies.

LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES recommandent l'emploi

du **SAVON ROYAL de THRIDACE** de **VIOLET**

pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté de la peau, du visage et des mains.

A LOUER

PRÉSENTEMENT,

UNE MAISON

Rue Saint-Jean,

Pouvant servir à toute espèce de commerce. Sans communauté. S'adresser au bureau du journal.

VÉRITABLES CAPSULES RICORD

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du **Goudron** jointes à l'action anti-bémorrhagique du **Copahu**. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incantation d'urine. — Prix: 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

PILULES ET SIROP FAVROT

au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS. Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix: 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE PILULES DU D^r BONTIUS

Perfectionnées par FAVROT. Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utile contre les affections résultant d'un état humoral du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix: 2 fr.

Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

INJECTION BROU

Hygiénique, infaillible et préservative. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ^r de M. BROU.

BANQUE NATIONALE SOCIÉTÉ ANONYME

Place Vendôme, A PARIS. Capital: 4,000,000. Place Vendôme, A PARIS.

TABEAU DES VALEURS NON COTÉES.

DEMANDES.		OFFRES.	
40 Obl. Mexicaines	30 »	10 Act. Lambert, Armançay et C ^e	200
50 Obl. Vis à bois	35 »	20 Act. Machines à coudre How	180
7 Obl. Fraternité Chimay	300 »	5 Act. Carnoules	180
20 Obl. Savone à Turin	200 »	3 Act. Frigorifique	300
10 Act. Sardes	85 »	4 Act. Corderie du Maine	300
10 Obl. Mines de la Corréze	» »	Act. Patrie	150
4 Act. Confiance (Incendie)	3,600 »	12 Obl. Villa Gutierrez	300
30 Obl. Confians à la mer	80 »	12 Act. Foncière (Assurance)	250
1 Obl. L'Urbaine (Incendie)	12000 »	125 versés	250
1 Obl. Carrière de l'Oise	250 »	30 Act. Passage Jouffroy	300
40 Obl. Séville Xérés (non éch.)	27 50	10 Act. Villa Gutierrez	100
10 Act. Abellie (Incendie)	» »	9 Obl. Forges Seine	100
25 Act. d ^e (grêle)	» »	10 Obl. Villa Arcahon	325
15 Obl. Lerida à Reuss	12 »	12 Obl. Eau de banlieue de Paris (émission 1876)	495 50
12 Obl. Haiti ancien	770 »	30 fr. de revenu	450
23 Obl. Usines à gaz réunies	37 50	6 Act. Min. de Collo (250 f. v.)	450
60 Act. Graines à Béziers	12 »	4 Act. Coin de Rue	450
60 Obl. Métal de la Vienne	190 »	10 Bons Hypothécaires Liverdon	200
8 Act. Marché aux chevaux	165 »	30 Act. La Liberté (rev. 20 fr.)	300
Cou. Int. et ext. de l'Espagne	» »	25 Obl. Tramways de Madrid	300 50
50 Obl. Eau de Nimes	6 50	8 % (intérêt, 20 fr.)	3,000
10 Obl. Journal le Siècle	» »	2 Act. Aigle (Incendie)	375
20 Obl. Thermes et Kursaal d'Enghien	» »	15 Act. Tabacs français	77 50
6 Act. Lin Maberly	265 »	20 Obl. Liverdon	77 50
25 Bons Cail	20 »		

Opérations de la Banque Nationale. — Place Vendôme, 10, Paris. Achat et vente de toutes valeurs françaises et étrangères cotées et non cotées. — Emissions et placements de titres. — Souscriptions, transferts et conversions. — Libération et échange de titres. — Encaissements de coupons et de titres sortis aux tirages. — Prêts sur titres. — Opérations de banque. N.-B. — La Banque Nationale donne gratuitement tous les renseignements qui lui sont demandés par lettre affranchie.

BENZINE COLLAS

MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS

Pour le Nettoyage des étoffes, des Rubans et des Gants de Peau.

BREVET D'INVENTION. — MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Pour éviter les Contrefaçons ou Imitations EXIGER LA BANDE VERTE DÉPOSÉE

COMME MARQUE DE FABRIQUE, ET L'ADRESSE DE LA PHARMACIE

C. COLLAS, 8, rue Dauphine, PARIS.

Se vend chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers et Parfumeurs. (470)

Commission, Consignation, Représentation.

L'Agence vinicole de la rue Royale-Saint-Honoré, n° 25 (Madelaine Paris) Agence de commission et de locations, en rapports continus avec les étrangers, maisons meublées, pensions de famille, etc. Offre à MM. les Négociants en vins et spiritueux, producteurs, dépositaires, son concours actif, sérieux, avec offices de dégustations, situation exceptionnelle pour écouler leurs marchandises auprès d'une clientèle de premier ordre.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.